

Inauguration : un contournement qui redonne vie à Estagel

Route départementale 117 Dossier de presse vendredi 8 avril 2022

.....

Le Département est fortement engagé pour les mobilités (routes, train, vélo), il oeuvre pour faciliter les déplacements du quotidien, pour renforcer la sécurité et pour améliorer la qualité de vie sur l'ensemble du territoire.

Avec la déviation de la RD 117 qui permet le contournement du village et sécurise enfin le centre-ville, le Département redonne un nouveau souffle à la commune d'Estagel.

En lien avec la mairie, les services départementaux ont d'abord privilégié des solutions alternatives comme limiter la vitesse, renforcer la signalisation ou sensibiliser avec le radar pédagogique. Finalement, pour déporter le trafic des poids lourds où les croisements s'avéraient dangereux, le Département a opté pour une nouvelle voie.

Cette réalisation concilie respect de l'environnement et facilité d'usage.

Il aura fallu pas moins de quatre variantes de tracé, une concertation publique, une validation de l'État, une Déclaration d'Utilité Publique et des acquisitions foncières avant d'envisager le 1er coup de pioche !

Cette desserte va fluidifier et sécuriser les déplacements et va bénéficier à tous les utilisateurs, bien au-delà d'Estagel.

Et le Département a voulu aller plus loin en créant une véloroute, à proximité.

Aujourd'hui, les habitants d'Estagel et des environs ont la possibilité d'emprunter la véloroute entre Estagel et Cases-de-Pène, longue de 8,5 kilomètres .

.....



leDépartement66.fr

Le Département s'engage pour la qualité de vie : un contournement au service des habitants

La mobilité est un enjeu essentiel tant pour la vie locale que pour l'attractivité du territoire. Avec 114 millions d'euros d'investissement pour l'aménagement des routes départementales entre 2016 et 2022, le Département structure et optimise le réseau routier pour répondre aux attentes des usagers et relever les défis de demain.



© Photos : Hédelin



Un contournement essentiel pour la vie d'Estagel

Le projet de contournement du village était une demande importante de la part des habitants et commerçants estagellois.

Les 5300 véhicules empruntant quotidiennement les rues étroites du village, dont environ 500 poids lourds, créaient pour eux de très fortes nuisances sonores, posant également des problématiques de sécurité pour les riverains, piétons comme automobilistes. Ce nouveau contournement tant attendu et engagé par le Département permet de faciliter les trajets des automobilistes tout en apaisant la vie quotidienne des habitants.

La route départementale 117 fait partie des axes routiers majeurs des Pyrénées-Orientales présentant un trafic de transit important de Perpignan vers le département de l'Aude.

Une réalisation d'envergure pour le territoire

Le projet réalisé en maîtrise d'œuvre par le Département, consiste en une déviation courte, peu consommatrice de terrain, évitant la traversée du centre-ville par le trafic de transit et les poids lourds. Le contournement du village d'Estagel est un projet d'envergure porté par le Département, finançant 70 % des 13,5 millions d'euros qui ont été nécessaires à la réalisation du nouveau tronçon routier.

Le contournement a ainsi nécessité la création d'un pont sur l'Agly. Long de 166 mètres et nécessitant près de 2 années de travaux, sa réalisation a été approuvée par l'architecte des Bâtiments de France du fait de sa localisation, près de la chapelle Sant-Vicens inscrite aux Monuments historiques et chère aux Estagellois.

Les travaux ont également été l'occasion d'aménager les abords de l'Agly et de les assainir de façon durable. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, la décharge s'est révélée, et les nombreux déchets déposés de façon sauvage depuis plusieurs décennies sont remontés. Le sol a donc été dépollué, les déchets ont été triés et emportés, la zone a été désamiantée. Le Département a ainsi contribué à assainir cette zone de décharge, grâce à l'intervention d'entreprises spécialisées.

→ Ces mesures environnementales prises par le Département représentent 10 % du coût total des travaux.

Le Département aménage le territoire en menant des chantiers éco-responsables, comme ici au bord de l'Agly, où le chantier a été mené en prenant en compte l'environnement. Des mesures de préservation ont été notamment appliquées en faveur de la faune aquatique, les poissons et amphibiens ont été écartés de la zone en travaux avec diverses méthodes douces. Des mesures de filtration ont également permis de préserver l'eau des matières utilisées dans le cadre des travaux effectués au-dessus de l'eau.

→ Pour ce chantier, le Département a fait appel à un écologue qui a effectué diverses vérifications tout au long des travaux pour assurer le respect de la faune et de la flore, il s'est par exemple assuré que les travaux soient réalisés hors période de reproduction.



La réalisation de l'ouvrage a en outre été menée suite à un diagnostic archéologique minutieux dû à la proximité du site avec une grotte préhistorique.

→ Le service départemental d'Archéologie a accompagné les équipes sur la totalité du chantier afin de prendre toutes les précautions nécessaires à la préservation du lieu.

Le chantier, étape par étape

- > **Quatre variantes de tracé pour la RD117 ont été étudiées.** La concertation publique, engagée en juin 2008, s'est achevée en mai 2009 avec le choix d'un itinéraire court proche de la voie ferrée.
- > **Après l'enquête publique, le projet a reçu la Déclaration d'Utilité Publique en 2013.** Les travaux ont démarré en 2016 et se sont achevés en mars 2022.



Le Département s'engage pour les mobilités douces : une véloroute pour Estagel

Conjointement avec le contournement de la commune, le Département a décidé de poursuivre le développement des mobilités douces dans les Pyrénées-Orientales par la création de plus d'un kilomètre de véloroute, dans la continuité de la V81 reliant Bayonne au Barcarès sur 600 kilomètres d'ici à 2030. Il s'agit d'un engagement fort du Département pris lors de la concertation « Imagine les P.-O. » : construire 265 kilomètres de piste cyclable en cinq ans dans le département.



© Photos : Amara Richard/Département66



Dans un souci de respect de l'environnement et d'intégration paysagère, le Département a opté, pour ce tronçon de véloroute, de réhabiliter d'anciennes voies peu utilisées, permettant de ne pas empiéter sur les espaces naturels environnants.

D'ores et déjà, les habitants d'Estagel et des environs ont la possibilité d'emprunter la véloroute entre Estagel et Cases-de-Pène, longue de 8,5 kilomètres et ouverte au public.

→ En 2022, les travaux routiers de la déviation d'Estagel ont permis d'aménager l'itinéraire définitif de la V81 en traversée d'Estagel.

D'ici la fin de l'année, le Département s'engage à réaliser une nouvelle portion entre le Mas Amiel et Maury d'environ 3 kilomètres. Il restera à poursuivre jusqu'aux Gorges de Galamus et bientôt l'itinéraire complet permettant la traversée des Pyrénées-Orientales depuis le Barcarès par la V81, sera finalisé.

→ Financement : Département, État et Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée.

C'est quoi la V81 ?



👉 De l'Est à l'Ouest à vélo : la V81

La V81 est un projet national de véloroute qui reliera, lorsqu'elle sera terminée, Le Barcarès à Bayonne sur 600 kilomètres de voies vertes. Ce grand itinéraire traverse 6 départements et 2 régions. L'objectif de réalisation est fixé pour 2030, mais il existe déjà de nombreuses portions ouvertes. Dans les Pyrénées-Orientales, l'itinéraire est aménagé sur 14 kilomètres depuis 2007 entre Le Barcarès et Rivesaltes.

La véloroute V81 permettra de faire rayonner les territoires traversés grâce à un tourisme vertueux et bénéfique pour l'économie locale. Afin d'intégrer parfaitement ce futur aménagement, une étude de positionnement touristique a permis d'identifier différents besoins qui feront l'objet de travaux pour adapter l'offre touristique départementale.



Chiffres clés

13,5 M€

➤ 70 % par le Département



➤ 1100 m de véloroutes



➤ 3 carrefours giratoires

➤ 215 m de mur de soutènement

➤ 166 m de pont

- > 13,5 millions d'euros pour la réalisation du contournement, financé à 70 % par le Département et 30 % par la Communauté Urbaine de Perpignan Méditerranée.
- > Longueur du pont : 166 mètres.
- > 215 mètres de mur de soutènement.
- > 3 carrefours giratoires.
- > 1100 mètres de longueur de véloroute supplémentaires.

Quelles entreprises locales ont participé au chantier ?

Le Département travaille avec les entreprises locales :

- **Routes** : Eurovia Méditerranée, Pull, Colas Midi Méditerranée, Camar, Caminal, Sempere & Fils, Méditerranée Clôtures, Sebe, Resplandy, Dasse TP, Fabre Frères.
- **Ouvrage d'art** : Razel-Bec, See Bellmas, Citeos, Benezis.
- **Bureaux d'études et expertise** : CRB Environnement, Calliespace Création, Sud Vidéo Produccion, BE 2T, Groupement Géomètres Experts, Géomètres GPO.



CONTACT PRESSE

• Alexandra GIRARD, Attachée de Presse
07 86 48 14 90 - alexandra.girard@cd66.fr



leDépartement66.fr